

LES INFOS D'ESNEUX

Septembre 2021 | N°105



Dossier spécial inondations

Retour sur le déroulement de la catastrophe, le bilan des dégâts, les aides aux sinistrés, les élans de solidarité, ...

Editeur responsable: Collège Communal d'Esneux | Place Jean d'Ardenne, 1 | 4130 Esneux

Le mot de la Bourgmestre

Lors de la rédaction du BIC de juin 2021 dans lequel je vous souhaitais des moments de retrouvailles intenses rendus possibles par la levée de certaines obligations nécessaires pour lutter contre la pandémie, je n'imaginais pas que nous allions connaître une catastrophe telle que les inondations des 14 et 15 juillet dernier.

Esneutoise depuis toujours, je n'ai jamais vécu et n'imaginais pas vivre un jour une montée du cours d'eau aussi haute et rapide, nous laissant tous impuissants, ne nous laissant d'autres possibilités que de laisser monter cette eau en espérant ne perdre « que » du matériel.

Je ne vais pas refaire le défilé de ces heures d'enfer qui nous ont anéanti, tant physiquement que moralement. Ni le bilan des pertes humaines, bien trop nombreuses, bien trop douloureuses pour les familles touchées pour lesquelles j'ai une pensée particulière.

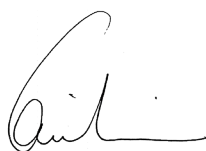
Si aujourd'hui encore restent les stigmates de cette catastrophe sans précédent, l'aide précieuse des services d'aide professionnels, du personnel, administratif et ouvrier, de la commune mais aussi de tous les bénévoles (institutions, entreprises ou « simple » privé) qui se sont manifestés dès le premier jour, ont permis d'évacuer la majorité des déchets sortis des maisons inondées, de trouver des solutions provisoires pour les personnes sans logement, de préserver un centre d'accueil pour les sinistrés les plus démunis, d'aider au remplissage des nombreux documents destinés aux assurances afin de pouvoir, bientôt, commencer les travaux de rénovation.

Cette catastrophe montre encore une fois que nous vivons dans un pays solidaire où l'élan de solidarité rencontré a prouvé que, dans les moments difficiles, nous pouvons toujours compter les uns sur les autres.

Je tiens à remercier les nombreux bénévoles, particuliers, associations, commerçants, sociétés diverses qui nous ont été d'une aide précieuse mais aussi le personnel communal, de l'Atelier, de l'Escal, du CPAS qui ont travaillé sans relâche pour nous aider à « gérer » cette crise.

Le chemin vers un renouveau est encore long mais nous y arriverons !

« Dans la longue histoire de l'humanité, ceux qui ont appris à collaborer et à improviser le plus efficacement ont prévalu »
- Charles Darwin (1809-1882).



Laura Iker,
Votre Bourgmestre

Le sommaire

3 Dossier spécial inondations

Retour sur les inondations
Quelles aides pour les sinistrés?
Pollution aux hydrocarbures
Point mobilité
Un mot de remerciement pour la fin

12 Environnement

Formation en apiculture
Un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat
La journée protocolaire de la Fête des Arbres
Enquête FEDER

13 Mobilité

Mobilok

14 Social

Formez-vous avec la promotion Sociale OVA
La Noria, c'est arrivé près de chez vous

16 Sport

Esneux reçoit le label «Commune Sportive »
Je cours pour ma forme & Via vélo

17 Culture

Concerts
Expos
Festival

19 Evénements

Brocante « sur le Mont »
Evénements annulés
Les 100 ans de Juliette Lempereur

20 Carnet civil

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent de Les Infos d'Esneux (n°104): Le «mot de la Bourgmestre» portait la signature de l'échevin Adrien Calvaer, or il s'agissait d'un texte rédigé par la Bourgmestre Laura Iker.

Le Facebook de la Commune fait peau neuve ! Abonnez-vous à la nouvelle page pour ne plus rien rater de l'actualité esneutoise.



esneux.commune



www.esneux.be



noemie.garcia@esneux.be

Retour sur les inondations



Que s'est-il passé lors de la catastrophe des 14 et 15 juillet ?

Nous sommes le mercredi 14 juillet 2021, peu après minuit. Les pluies sont torrentielles et, par ruissellement, la rue de la Fontaine est inondée. Dans la rue du Laveu à Méry, le rez de chaussée d'un immeuble est ravagé par le ruisseau du Gobry, qui emporte tout sur son passage. La phase d'urgence communale est déclenchée.



Une première réunion est organisée vers 2h dans la nuit de mercredi, pour réunir les différents services et disciplines concernées et de bénéficier d'aide dans la gestion de la crise.

Au matin du mercredi 14 juillet, les dégâts occasionnés par les eaux de ruissellement sont importants et l'Ourthe continue de monter dangereusement. Une réunion se tient à l'Administration communale à 16h30, à laquelle assistent les différents services et disciplines concernés (Pompiers, Police locale, Bourgmestre, Président du CPAS, Service PCS, ...).

Les campings, qui sont inondés à chaque crue de l'Ourthe, ont déjà été évacués. Restent quelques récalcitrants qui ne veulent pas bouger, même sous la contrainte policière.



Pourquoi seules les zones inondables habituelles ont été évacuées le mercredi

Chaque fois que la Commune subit des inondations, nous nous référons au SETHY (Info crue des voies hydrauliques) et téléphonons au responsable de garde pour avoir les informations en direct lors des réunions de crise.

Lors d'une nouvelle réunion vers 19h30', le SETHY est contacté. Le responsable nous informe que la crue devrait être



La situation dégénère rapidement après que l'Ourthe soit sortie de son lit jeudi soir.



Une ambulance venue pour évacuer le home sous eau de l'Avenue des trois Couronnes.



semblable à celle de 1993 qui était assez conséquente mais qu'il n'y avait pas, à l'époque, de mur anti-crue. Il leur est donc difficile de donner une estimation de la hauteur de l'eau mais elle ne sera pas, selon leurs données, plus importante... Il est donc décidé que la réunion suivante se tiendra le lendemain matin à 8h afin de faire le point de la situation. Un appel au SETHY est toutefois prévu en cours de nuit.

Mauvaise surprise en début de nuit

Malheureusement, les prévisions du SETHY s'avèrent inexactes et l'Ourthe monte bien plus vite qu'estimé. A 23h, le Commandant des Pompiers, le Chef de poste de Police, la Bourgmestre et le président du CPAS se retrouvent en urgence à la Commune. Vu l'ampleur des inondations, ils y ont été «coincés» pendant plus de 24h, comme malheureusement un bon nombre de personnes dans leurs habitations. Les renforts et secours sont organisés.

Bilan des dégâts

Au total, ce sont plus de 2000 habitations qui ont été fortement abîmées par les eaux. Les images parlent d'elles-mêmes... les centres d'Esneux et de Tilff, Hony et Méry sont inaccessibles. La commune n'est plus qu'une succession d'îles. Les habitants ont subi une coupure d'électricité durant plusieurs jours, et de gaz plusieurs semaines. Deux mois après la catastrophe, les ouvriers communaux évacuent toujours des déchets. Mais le plus terrible reste les pertes humaines : 4 habitants de la commune ont perdu la vie et une personne est toujours portée disparue.

Les bâtiments communaux n'ont pas été épargnés

La bibliothèque d'Esneux (à l'Escale) est fermée jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez rendre vos livres et/ou effectuer de nouveaux prêts à la bibliothèque de Tilff (au château Brunsode).

Horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 17h30, Mardi de 16h30 à 18h, Mercredi de 14h30 à 17h30 et Samedi de 9h30 à 12h30

L'Escale (Avenue de la station 80 à Esneux), **l'Office du Tourisme** (Place du Roi Albert 9 à Tilff) et **l'Amirauté** (Avenue Laboulle à Tilff) sont momentanément fermés pour des raisons sanitaires. Nous travaillons à remettre les bâtiments en état et espérons pouvoir vous y accueillir à nouveau bientôt.

L'administration (Place Jean d'Ardenne) et **Les bureaux du CPAS** (en semaine de 9h à 12h sur rendez-vous) sont eux ouverts aux horaires habituels.

50 000 m3 de déchets évacués sur la commune

Depuis le premier jour des inondations, l'ensemble des ouvriers communaux ont été à pied d'œuvre pour nettoyer la commune. La tâche est immense et il faudra encore un peu de temps pour que la commune retrouve une apparence « normale ». La quantité de déchets évacuée est de 50.000m3 au total !

Deux mois intenses de chantier

«Dès le premier jour, nous avons nettoyé toutes les canalisations des zones sinistrées avec notre hydrocureuse. Nous avons pu bénéficier des hydrocureuses de Juprelle et d'Oupeye et début septembre, 80% du réseau était nettoyé. Notre balayeuse a elle aussi sillonné les rues en permanence, aidée durant deux semaines de la balayeuse du SPW.

Depuis mi-août, nous disposons d'un nettoyeur haute pression sur remorque, afin de nettoyer l'ensemble du mobilier urbain. Nous avons, entre autres, fait le garde-corps du pont d'Hony et le quai de l'Ourthe à Tilff. Ce travail est planifié jusque fin septembre.

Trois semaines après la catastrophe, nous avons pu former 2 équipes en voirie. Une équipe sur mini-pelle, qui intervient sur des endroits difficiles d'accès avec les camions grappins, mais surtout pour nettoyer et vider les fossés et les bacs de rétention, crucial en cas de nouvelles pluies, et égaliser provisoirement routes et chemins. La seconde équipe, sur camion grappin, s'occupe principalement de remettre de l'empierrement provisoire sur les trottoirs, chemins et routes.

Opération «commune propre»

Depuis début septembre, nous avons gardé deux camions grappins pour continuer à évacuer nos déchets, avec l'aide de l'armée. Le reste des ouvriers ont enfin pu

s'atteler au nettoyage des espaces verts. Tout l'atelier est donc à présent sur des tracteurs, tondeuses, débroussailleuses,afin de récupérer le retard engendré par les évacuations des déchets .

A la mi-septembre, nous avons prévu une équipe tournant avec du tarmac à froid et à chaud, afin de refaire les petits et moyens "nids de poule" de nos routes de manière plus durable.

Durant ce grand chantier, nous avons été aidé par des sociétés privées, mais également par de nombreuses Communes avoisinantes et même plus éloignées : Molenbeek, Juprelle, Neupré, Sprimont, Oupeye, la Louvière, Manhay, ...Nous espérons n'en avoir oublié aucune, et dans tous les cas nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont apporté leur aide.».

Le service Travaux



Il vous reste des déchets liés aux inondations à évacuer?

Depuis le vendredi 6 août, le dépôt des Immondices sur la voie publique est interdit. Deux solutions pour vos déchets :

- soit via votre assureur : c'est normalement à lui de prendre en charge la coût de l'évacuation des déchets
- soit dans un recyparc (les quotas hebdomadaires sont suspendus pour les riverains touchés par les inondations. Le personnel d'Intradel veillera à ce que les déchets «hors quota» résultent bien des inondations).
- soit dans votre conteneur. Des conteneurs sont aussi disponibles au service Travaux si besoin.

Vous aviez déposé des encombrants sur la voie publique avant le 6 août et ils n'ont pas été ramassés? Signalez-le au call center de la commune au 0486 40 35 79

Vous avez repéré des gros contenants, une cuve de mazout, une bonbonne de gaz, ...? Signalez-le au call center, ou au Service Régional d'Incendie en cas de fuite.

Quelles aides pour les sinistrés ?



Le centre du château Brunsode, où une partie des nombreux dons ont été triés par les bénévoles.



Les tentes de la Croix Rouge devant le centre de Saint-Michel

Le centre d'accueil de Méry

La Commune a ouvert le 30 août, avec l'aide de la Croix Rouge, un nouveau centre d'accueil sur le site de l'ancien Aldi de Méry, 176 Avenue d'Esneux. Le centre est ouvert 7 jours sur 7 de 11h à 20h.

Ce nouveau centre bénéficie d'une position centrale sur la commune et pourra rester ouvert sur le plus long terme. L'objectif est de soutenir les victimes des inondations avec des repas et du matériel (gratuits), mais aussi de leur permettre d'y trouver une écoute, un espace de vie et des contacts sociaux.

Que trouverez-vous dans ce centre ?

- Une distribution de vivres et de repas gratuits. Les repas sont distribués de 18h

à 20h (sur place, à livrer ou à emporter - à réserver à l'avance via le call center au 0486.40.35.79.).

- Un espace convivial pour prendre un repas ou pour papoter, partager un café ou simplement se changer les idées.

- Des produits de premières nécessités comme des vêtements, des produits d'hygiène et de nettoyage, mais aussi du matériel de puériculture et scolaire, des jouets...

- Un cyber-espace, une salle collective pour des animations et un coin enfant.

- Des permanences du CPAS, du Fonds des Calamités, d'aide juridique et psychologique.

Quelles mesures sanitaires?

Les masques sont obligatoires uniquement lors de déplacements dans le bâtiment. Pour le reste, la règle de distanciation sociale (1,5m) est d'application.

Une cellule psychosociale en aide au choc de ces inondations exceptionnelles

La commune d'Esneux s'est dotée d'une Cellule psychosociale dans le cadre des inondations. Les travailleurs forment des équipes mobiles afin de passer régulièrement au domicile des personnes ayant vécu cette catastrophe particulièrement traumatisante.

Les équipes continuent ainsi à assurer une présence de terrain, une écoute attentive et à faire remonter les besoins de la population. L'occasion de discuter, de faire part des difficultés rencontrées, mais aussi d'exprimer sa colère et de demander de l'aide.

En effet, depuis le début de cette crise, des équipes, notamment de la Croix-Rouge mais aussi de bénévoles, rendent visite aux sinistrés. La composante médicale de la Défense a aussi pris en charge les besoins médicaux rencontrés lors des premiers jours qui ont suivi la catastrophe.

Une attention particulière a été portée aux plus fragiles puisqu'une visite à domicile a été effectuée chez toutes les personnes de

plus de 60 ans, ainsi que dans les familles avec des enfants en bas-âge.

Depuis lors, ce sont des intervenants sociaux, des psychologues et des infirmier.e.s, qui sillonnent notre commune.

Avec l'aide d'équipes spécialisées, une attention est également portée à des publics spécifiques, comme nos aînés, nos enfants et nos adolescents. Depuis lors, ce sont donc de nombreuses collaborations qui ont pu voir le jour, avec notamment les équipes Sisu de la Croix-Rouge, l'équipe mobile de Realism, Openado Prévention, ONE, CPLU (Clinique Psychologique et Logopédique Universitaire – ULiège).



► Une permanence psychologique gratuite est disponible pour tous les personnes qui en ressentent le besoin.

Où? au centre d'accueil de Méry (176 av. d'Esneux).

Quand? tous les mercredis de 13h à 17h15

Sur rendez-vous : via le call center au 04 86 40 35 79.

Le Fonds des calamités



Sous certaines conditions, la Région wallonne accorde une aide financière aux personnes dont certains biens ont été endommagés par un phénomène naturel (tornade, chute de grêlons, inondations, etc.) reconnu comme calamité naturelle publique.

Le Fonds des calamités intervient pour les biens qui ne peuvent être couverts par un contrat d'assurance incendie.

Seuls les biens suivants font l'objet d'une indemnisation :

- les biens immeubles extérieurs (un muret, un abri de jardin fixé sur une chape en béton, une terrasse carrelée, etc.) et certains biens meubles extérieurs (les meubles de jardin, une tondeuse, des outils de jardinage, etc.);
- les véhicules automoteurs d'usage courant et familial d'au moins 5 ans pour autant qu'ils ne soient pas couverts par une mini omnium ou une omnium ;
- les récoltes non engrangées et les cheptels vifs hors bâtiment ;

- les sols, les cultures et les peuplements forestiers.

Même si la compagnie d'assurance n'indemnise pas le contenu ou le bâtiment, la personne sinistrée ne pourra obtenir une indemnisation du Fonds des calamités.

EXCEPTION : cette limitation ne vaut pas pour les personnes qui n'ont pas été en mesure d'assurer leurs biens en raison de leur état de fortune ET qui ont droit au revenu d'intégration sociale ou à une aide équivalente.

Les demandeurs ont jusqu'au 30 novembre 2021 pour introduire leur demande d'aide à la réparation auprès du Service régional des calamités.

Vous trouverez le formulaire à remplir en ligne et le formulaire papier à télécharger

- sur le site www.wallonie.be
- ou sur www.esneux.be sous la rubrique informations inondations > démarches à entreprendre pour les sinistrés.

Une fois imprimé, il peut être complété et envoyé par courrier ou par mail;

*SPW Intérieur et Action sociale
Service Régional des Calamités
Avenue Gouverneur Bovesse 100
5100 JAMBES (NAMUR)*

Contact

calamites.interieur@spw.wallonie.be
081/32 32 00

Permanences : Des agents administratifs envoyés par la Province sont présents au centre d'accueil de Méry (176 avenue d'Esneux), pour aider les personnes sinistrées à compléter les formulaires Fonds des Calamités.

► Les lundis et mercredis de 11h à 16h, sur RDV via le call center au 0486.40.35.79

Aide juridique

Permanences : Le Barreau de Liège organise des permanences gratuites au centre d'accueil de Méry (176 avenue d'Esneux).

► Le mercredi de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous.



Le CPAS

Le CPAS se tient à la disposition de l'ensemble des sinistrés pour toutes demandes matérielles ou besoins spécifiques liés aux inondations, ainsi que pour les demandes de relogement.

Permanences :

- Des permanences tenues par des assistantes sociales sont organisées tous les mardis et jeudis de 12h à 16h au centre d'accueil de Méry, sans rendez-vous.
- Les bureaux du CPAS sont accessibles tous les jours ouvrables de 9h à 12h sur rendez-vous.
- Nos assistants sociaux restent également disponibles sur rendez-vous ou à distance.

Contact : 04.273.78.00. ou cpas@cpasesneux.be

Taxi social : 0800 54 621

Le CPAS, via Esneux Service, propose également un service de taxi social. En temps normal, ce service de taxi gratuit est destiné aux rendez-vous médicaux, toutefois les conditions ont été élargies avec les inondations.



Un container pour votre commerce



Votre commerce a été sinistré?

La Wallonie vous vient en aide en mettant un container à votre disposition gratuitement pour une durée de trois mois, renouvelable, afin que vous puissiez reprendre votre activité.

Pour demander un container :

Téléchargez le formulaire sur www.wallonie.be et amenez le complété à l'administration communale, place Jean d'Ardenne 1. Si besoin, des formulaires sont disponibles à l'Administration.

Si votre demande est acceptée, vous devrez :

- Prendre contact avec votre assureur pour signaler le changement de lieu d'activité.
- Prendre vos dispositions avec les autorités communales pour l'installation du container (raccordement, permis d'occupation de l'espace public, ...). Appelez le call center au 04 86 40 35 79, nous vous mettrons en relation avec le service Travaux.

Guide de l'UCM



L'UCM a créé un guide des aides disponibles (administratives, financières, juridiques, ...) et numéros d'appel pour les indépendants, commerçants et PME.

Vous pouvez consulter le guide sur www.ucm.be ou www.esneux.be.

Pollution aux hydrocarbures (mazout)

Beaucoup de citernes n'ont pas résisté aux inondations et des litres de mazout se sont déversés dans les caves et dans la nature. Une exposition au mazout peut avoir des risques sur l'environnement et la santé. Les pollutions aux hydrocarbures peuvent perdurer pendant plusieurs décennies dans le sol.

Ma cuve à mazout s'est déversée dans ma cave, que dois-je faire?

Faites appel, via votre assureur, à une société spécialisée pour le nettoyage des murs et du sol (si le sol est étanche). Si par contre, le sol n'est pas étanche, il y a lieu de faire appel à un expert agréé en gestion des sols, mandaté par l'assurance, afin d'assurer l'assainissement du sol.

A l'occasion de la remise en marche des installations, profitez de la venue de leur chauffagiste pour leur demander de faire un premier état des lieux de l'installation de stockage de mazout.

Quel impact sur la santé?

L'inhalation de vapeurs dans un espace clos peut entraîner des symptômes à court terme, tels que maux de tête, vertiges, nausée, irritations des yeux, de la gorge et du nez. Les jeunes enfants et les personnes âgées seront plus sensibles à des concentrations de vapeur plus faibles.

Le fait de ressentir une odeur de mazout ne signifie pas automatiquement qu'on est exposé à une concentration susceptible d'avoir des impacts sanitaires. A l'inverse, il est possible de s'accoutumer à des odeurs liées à des expositions débouchant sur des effets sur la santé.

Attention, les masques buccaux usuels (par exemple contre la COVID) n'offrent pas de protection contre l'inhalation des vapeurs de fioul.

Si les symptômes décrits ci-dessus se

manifestent, il faut s'éloigner de la source identifiée de vapeur. Si les symptômes persistent une fois éloignés de cette source, consultez un médecin.

Et pour le mazout dans les jardins et la nature?

Quelques conseils à appliquer :

- Ne pas utiliser les eaux des puits privés et des citernes d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins et des potagers avant d'en avoir fait contrôler la qualité.
- Eviter tout contact avec les végétations et les sols potentiellement contaminés.
- S'abstenir temporairement de tondre afin de détecter un éventuel dépérissement de la végétation.
- S'abstenir de consommer les productions potagères (fruits, légumes, plantes aromatiques, etc.) de l'année en cours.
- Limiter la présence des enfants dans les jardins avant de connaître le diagnostic d'un expert agréé.
- Si vous réalisez des travaux dans votre jardin, pensez à vous équiper de gants de protection adaptés pour le travail avec des substances chimiques (norme EN 374), de bottes, de vêtements couvrants et de lunettes de protection. Lavez-vous bien les mains ensuite.

Vu l'ampleur du mazout déversé sur des surfaces importantes, à long terme cela peut représenter une pollution

dommageable pour la faune et la flore. Nous vous encourageons à signaler les terrains publics pollués à la commune au 0486.40.35.79. ou à demander une intervention de la SPAQUE.

Auprès de qui faire ma demande d'intervention par un expert agréé en gestion des sols?

- Soit auprès de votre assurance
- Soit auprès de la SPAQUE. Une enveloppe globale de 2 millions € a été dégagée par le Gouvernement wallon pour assurer le diagnostic et la prise en charge de ces pollutions diffuses en hydrocarbures qui se sont déposées sur les terrains non-bâties.

Les conditions pour introduire une demande à la SPAQUE

- L'origine de ces pollutions doit rester indéterminée, c'est-à-dire qu'elle ne peut être attribuée précisément à une cuve ou un incident particulier;
- et les assurances ne prennent pas en charge toutes les conséquences de ces pollutions liées aux inondations.

La date limite d'introduction de la demande est fixée au 28 février 2022. Si la demande est introduite par une personne morale de droit public, ce délai est prolongé de 3 mois.

Informations issues de www.spaque.be

Comment introduire une demande auprès de la SPAQUE?

► Via le formulaire en ligne de la SPAQUE, sur www.spaque.be, onglet inondations.

► Vous pouvez aussi télécharger et compléter la version papier et la remettre à l'Administration communale à l'intention de Sandrine Slegers, qui fera suivre votre demande.

Des formulaires sont aussi disponibles à l'Administration communale ou au centre d'accueil de Méry si besoin.

► Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, vous pouvez prendre un rendez-vous avec Sandrine Slegers par mail à sandrine.slegers@esneux.be ou par téléphone au 0470 60 24 00.



Appel à la solidarité auprès des automobilistes liégeois



La fermeture des tunnels de la liaison E25-E40/A602, en raison de travaux de réparation suite aux inondations, provoque des embouteillages dans la cité ardente.

L'ampleur des défis à relever à la suite des dégâts causés par les inondations est colossale. Les équipes techniques et de terrain font leur maximum pour déblayer, nettoyer, sécuriser et reconstruire les routes, les tunnels, ainsi que les ponts et berges. Les tunnels de la liaison E25-E40/A602 seront en travaux jusqu'à la mi-octobre.

Dans ce contexte difficile et à l'approche de la rentrée scolaire, les citoyens sont appelés à éviter un maximum l'usage de la voiture au profit du train, bus ou vélo, afin de contribuer à désengorger la ville et faciliter le travail de reconstruction dans les zones sinistrées.

Alors que faire pour éviter la voiture?

- Laisser sa voiture sur un des parkings de délestage à proximité des gares d'Angleur, Ans et Esneux et prendre le train.
- Regarder les bus à proximité : des lignes de bus supplémentaires ont été mises en place et le pass "libre parcours solidarité" permet aux sinistrés de se déplacer gratuitement.
- Se déplacer à vélo. Pas encore de vélo? ça tombe bien, la prime à l'achat a été augmentée.

La SNCB signale notamment que "chaque jour, il reste 48.000 places dans les trains entre Liège et les vallées de la Vesdre et de l'Ourthe, dont plus de 3.000 durant les heures de pointe le matin vers Liège et le même nombre depuis Liège en fin d'après-midi". Un suivi de l'occupation des trains sera fait et au besoin, un renforcement de capacité aura lieu.

Pass «Libre Parcours

Ce pass, proposé par les opérateurs de transport publics et distribué par les Communes, offre la gratuité sur l'ensemble des réseaux TEC, SNCB, De Lijn, et Stib pour les personnes sinistrées. Il est valable jusqu'au 31 octobre.

Deux conditions pour y avoir droit :

- être une personne physique domiciliée (et les membres de sa famille domiciliés sous le même toit), dans une des communes impactées par les inondations des 14-15-16 juillet,
- et dont le domicile est inhabitable et/ou le moyen de transport personnel est indisponible à la suite des inondations des 14-15-16 juillet 2021

Vous pouvez désormais venir chercher un Pass Solidarité à l'Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, tous les jours de 9h à 12h et le jeudi de 17 à 19h sur rendez-vous (04.380.93.40 - melissa.magain@esneux.be).



Taxi social d'Esneux Services

Lundi - vendredi 8H-17H. Pour toute demande contactez le 0800 54 621.

Ce service est initialement destiné aux rendez-vous médicaux, cependant les conditions ont été élargies suite aux inondations.

Transport à la demande des Centrales locales de mobilité

Si vous êtes sinistré mais que vous n'avez pas de transport public à proximité ou que celui-ci n'est pas adapté (trop longue distance, PMR,...), un transport gratuit à la demande est possible.

Adressez-vous aux centrales locales de mobilité au n° de téléphone suivant : 0800/54 621 (numéro gratuit). Les conseillers vous proposeront les solutions les plus adaptées à vos besoins. Ce type de transport à la demande est valable du 28 août au 31 octobre.



Un mot de remerciement pour la fin

De l'aide dans toutes ses formes et ses origines

Les initiatives solidaires suite à la catastrophe des inondations de juillet se sont multipliées. Entre l'aide au nettoyage, la distribution et préparation des repas, le soutien dans les centres d'accueil et les dons ou prêt de matériel en tous genres...nous avons pu compter sur l'aide de nombreux bénévoles, particuliers, associations, commerçants, sociétés diverses. Un élan de solidarité, entre habitants des alentours, mais aussi des 4 coins de la Belgique et des pays limitrophes, qui a prouvé encore une fois que nous vivons dans un pays solidaire.

Il est inévitable d'oublier certains qui ont été d'une aide précieuse tant la liste est longue, mais parmi ceux-ci :

«A l'occasion» Monsieur
DORIGO
Abbaye de Brialmont
ARMÉE Bataillon de Jaegers
ARMÉE Bataillon ISTAR Amay
Association de Saint Trond
(Peter)
Atelier communal de la Louvière
Athenée d Esneux
BASTIN Gregory (Beauraing)
Carrefour
Centre ADA de Banneux
Colruyt
Commune d'Anthisnes
Commune de Bassenge
Commune de Juprelle
Commune de Molenbeek
Commune de Neupré
Commune de Seraing
Commune d'Oupeye
Coordinateur G8 de Nérchin
CPAS d'Anthisnes
CPAS de Blegny
CPAS de Chimay
CPAS de Habbay
CROIX-ROUGE
DELHAIZE
Domaine du Rond Chêne
Easy Clothes Beaufays
Eco-cup
EcoRanch Sprimont
Entreprise Jean-Claude LEGROS
Entreprise Benoît CRAHAY
Entreprise DCH Terrassement
Entreprise Guy ETIENNE
Entreprise LOISEAU
Entreprise MAQUET
Entreprise Maxime Fossion
Faune & Flore
Feel good festival via Jérôme
Corbesier
GEORIS Jean-Luc
Hulp 1407 (Kriss Buyl)

IKEA
Intermarché de Villers le Bouillet
INTRADEL
La Fondation des brûlés (Yves
Vanhassel)
LAMPERTZ Christophe
La ProLeague (Pierre François)
LA STIB
LEGRAND Anouchka et Geoffrey
Le bégonia
Le Mont Legia
Les Lasagnes du cœur
Les Tuileries
Les Unités scouts
NOIRHOMME Philippe
Pitta Effes
Point chaud Beaufays
ProLeague (Pierre François)
PROTECTION CIVILE
Quels sont vos goûts
Quiny et Bob
Realco
Rotary Club Knokke
SERVICE INCENDIE FLAMAND
SERVICE INCENDIE WALLON
Société Ali Baba
Société Daily Meal
Société Unilever
SODEXO
SPADEL
SPAR
SPW
TEC
Transport David
LUCAS
TROUPIN Karine
Et bien sûr, tous les
bénévoles, qui se sont
rendus directement
auprès des sinistrés
ou dans les centres
d'accueil !



Photos de l'ASBL «Nature Expérience» lors d'une action nettoyage.

Vous aussi vous voulez aider les sinistrés ou participer à la remise en beauté de la commune ?



Que ce soit agir pour nettoyer les berges ou soutenir les personnes qui ont tout perdu, il existe plusieurs façons d'apporter votre aide.

Avec un don financier

La Commune et le CPAS ont ouvert des comptes pour venir en aide aux sinistrés. L'utilisation des dons sera publiée. Les dons iront directement au bénéfice des victimes des inondations, avec la priorité aux situations les plus urgentes et les plus graves.

- Commune : BE 59 0910 1715 9026
- CPAS : BE73 0910 2249 7460 (fiscalement déductible à partir de 40 euros).

En donnant un coup de main aux particuliers

Des sinistrés ont encore besoin de votre

aide pour nettoyer leurs habitations. Contactez notre call center au 0486 40 35 79. Nos agents vous mettront en relation avec les particuliers dans le besoin.

En participant au nettoyage des berges

Les berges ne sont pas simples d'accès et les déchets nombreux : les équipes de la Commune ont bien besoin d'un coup de main. La problématique de la renouée du japon nécessite aussi un effort commun.

Rejoignez sans plus attendre un groupe de bénévoles en vous inscrivant sur la plateforme Bewapp ! Des événements y sont organisés au fur et à mesure.

Sur place, vous recevrez du matériel adapté pour collecter les déchets et serez encadré par des personnes qui connaissent le terrain.

Rendez-vous sur la plateforme www.bewapp.be - page "solidarité inondations" pour vous inscrire.

En rejoignant l'équipe bénévole dans le centre d'accueil des sinistrés à Méry.

- Inscrivez-vous sur <http://crisisvrijwilligers.rodekruis.be> (pour un coup de main)
- ou envoyez un mail à presidence.mcr.esneupre@croix-rouge.be (pour une aide long terme).



Regardez régulièrement sur www.bewapp.be pour des actions organisées !

La renouée asiatique envahit Esneux

Les renouées asiatiques sont des plantes exotiques envahissantes, qui se développent sur les berges et y forment des massifs impénétrables. Cette plante menace la biodiversité et pose des problèmes d'accès et de visibilité : ne la laissez pas gagner du terrain sur la commune !

Suite aux inondations de juillet, de petits fragments de racines se sont dispersés et aujourd'hui, de petites plantes de 20 à 30 cm poussent. Quand cette plante s'enracine dans un jardin, une forêt de renouées l'envahit en quelques mois...

... et une fois bien installées, ces plantes ne peuvent être éliminées : elles repoussent vigoureusement à chaque fois qu'on les coupe, et ne peuvent être arrachées dans les zones décapées par les inondations à cause de la quantité de racines présentes dans le sol. C'est donc maintenant qu'il faut agir !

Comment s'en débarrasser ?

- Parcourez votre jardin ou les berges en quête de boutures
- Déterrez à la main ou à la fourche/bêche toutes les pousses (plante + racine) que vous trouvez.
- Placez-les dans un sac poubelle pour les ordures ménagères (à part) ou allez les déposer au recyparc dans le container des déchets verts.
- Vérifiez les repousses éventuelles une fois par semaine.

Informations provenant du SPW

Formation Apiculture à Esneux



La Promotion Sociale OVA et la Commune d'Esneux se sont associées avec le soutien de l'Athénée Royal d'Esneux pour vous proposer une formation en apiculture, dès ce mois octobre 2021.

Pour qui est cette formation?

Vous êtes fasciné(e) par les abeilles et vous souhaitez contribuer à leur préservation ?

Vous souhaitez découvrir le fonctionnement d'une ruche et des abeilles, apprendre à maîtriser le matériel et les techniques d'apiculture ou encore produire et récolter un miel de qualité ?

Dans ce cas, la formation d'apiculteur, organisée par la promotion sociale Ourthe Vesdre Amblève en collaboration avec l'Administration communale d'Esneux et de l'Athénée, répondra à vos attentes!

Les cours sont ouverts à toute personne de plus de 15 ans et détentrice, au minimum, d'un Certificat du deuxième degré ou d'un certificat d'enseignement secondaire inférieur.

Compétences visées et programme

La formation est ouverte à toutes les personnes répondant aux conditions d'admission ci-dessus, pour débiter en apiculture.

L'objectif est de permettre à chacun de conduire de façon durable quelques colonies en bon artisan apiculteur, dans le respect de ses abeilles.

Les techniques apicoles les plus récentes et évolutives seront vues et appliquées. Une attention particulière sera portée à la pratique, le nombre d'apprenant(e)s par ruche sera limité. Le rucher école collabore avec des apiculteurs et des associations apicoles reconnues.

Formation assurée à l'Athénée Royal d'Esneux.

Composée de cours théoriques (mercredi soir de 17h30 à 20h50 du 06 octobre au 04 mai) et de cours pratiques (le samedi matin de 08h40 à 12h00 du 26 février au 25 juin).

Le prix de la formation s'élève à 27€ de forfait + 38,40 € pour le cours + Frais d'inscription de 20 euros.

Renseignements et inscriptions :
04/382 19 75 – psova@provincedeliege.be

Le matériel étant en nombre limité, le nombre de participants est donc arrêté à quatorze personnes afin que cette formation, menant à l'obtention d'un diplôme, soit réalisée dans des conditions optimales.

Un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat

Vous souhaitez être acteur de la transition énergétique et climatique de votre commune et ainsi contribuer à l'objectif de réduction des émissions de CO2 de 40% d'ici 2030? Alors n'hésitez plus et rejoignez vite le comité de pilotage !

C'est quoi un PAEDC ?

En signant la Convention des Maires, la Commune d'Esneux s'est engagée à réduire de 40% ses émissions de gaz à effet de serre pour 2030, grâce à des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et à adapter le territoire communal aux incidences du changement climatique.

Concrètement, l'adhésion à la Convention des Maires implique les Communes via la mise en œuvre d'un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC), mettant en avant les actions clés qui seront entreprises localement pour atteindre les objectifs de réduction.

Quel serait mon rôle ?

Afin de s'assurer que ce plan d'actions sera

représentatif de l'ensemble des acteurs esneutois, la Commune souhaite mettre sur pied un comité de pilotage dont les missions seront de :

- Coordonner l'élaboration du plan d'actions ;
- Proposer des actions en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- Réaliser le suivi annuel de la mise en œuvre du plan.

Ce comité de pilotage sera composé de mandataires communaux, du personnel de différents services communaux, d'acteurs économiques et de citoyens. Il se réunira environ 5 fois la première année.

Le mandat de membre du comité de pilotage est réservé aux habitants de la

commune d'Esneux et est exercé à titre gratuit.

Comment participer ?

Envoyez vos coordonnées complètes ainsi que vos motivations à rejoindre le comité avant le 30 septembre à l'adresse suivante : sandrine.slegers@esneux.be.

Un tirage au sort pourrait être effectué parmi les candidatures reçues afin de respecter une représentation équilibrée des différents profils.

Toute demande de renseignements complémentaires peut être obtenue auprès de la coordinatrice PAEDC : sandrine.slegers@esneux.be – 0470/60.24.00

DES ACTIONS EN FAVEUR DU CLIMAT
POUR VOTRE COMMUNE

REJOIGNEZ LE COMITE DE PILOTAGE !

Avant le 30/09



Cérémonie protocolaire de la fête des arbres



Ce dimanche 5 septembre se déroulait la cérémonie protocolaire des 115 ans de la fête des arbres.

Deux balades étaient organisées par le Vieil Esneux et le Royal Syndicat d'Initiatives pour l'occasion et aboutissaient au Lavaux, à l'entrée du site classé de la Boucle de l'Ourthe.

Un Sophora du Japon y a été implanté ce printemps pour la clôture officielle de la 115ième + 1 fête des arbres et une stèle a été dévoilée lors de la cérémonie.

Il aura fallu de la pugnacité pour trouver une date pour cette cérémonie ! Cette inauguration, prévue l'année passée, puis

en mai 2021, marque une commémoration importante dans la vie de notre village.

La fête des arbres aura, cette année permis de mettre en avant ce lien, quasi sacré, aux arbres et à la forêt. Les arbres guérisseurs, les arbres libérateurs, les arbres poètes, les arbres chanteurs, les arbres crépusculaires, ... chaque activité avait pour objectif de nous ramener vers eux, d'échanger, de toucher, de sentir pour mieux respecter, chérir, défendre et protéger.

Ces festivités et activités auront également permis de mettre en avant et de collaborer avec des associations locales, actives notamment dans la défense de l'environnement et de notre patrimoine ainsi qu'avec plusieurs citoyens d'Esneux.

Il y a ceux et celles qui nous ont toujours accompagnés et veillent soigneusement à la préservation de notre histoire, mais aussi de nouvelles personnes qui ont souhaité s'investir. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés.

Enquête FEDER : appel à la participation citoyenne

Une enquête publique portant sur l'évaluation environnementale du programme FEDER est ouverte jusqu'au 7 octobre 2021.

C'est quoi le programme FEDER?

Le programme opérationnel FEDER 2021-2027 expose les priorités et les mesures qui seront cofinancées pendant les 7 années à venir en Wallonie. Ce programme doit faire l'objet d'une évaluation stratégique environnementale. Une enquête publique portant sur le rapport sur les incidences environnementales a lieu du 23 août au 7 octobre 2021.

Vous pouvez retrouver les documents consultables dans le cadre de cette enquête sur www.esneux.be ou sur le site www.europe.wallonie.be.

Si vous souhaitez participer à cette enquête publique, il vous suffit de :

- remplir le formulaire électronique disponible sur www.europe.wallonie.be;
- ou d'envoyer un e-mail à cette adresse : animeval.dcf@spw.wallonie.be ;
- ou d'envoyer un courrier postal à :

*Service public de Wallonie - Secrétariat général
Département de la Coordination des fonds structurels
Place Joséphine Charlotte 2, 5100 Jambes*

- ou de vous adresser à l'Administration communale par courrier postal (Service Environnement, Place Jean d'Ardenne 1), e-mail (benedicte.laurent@esneux.be) ou verbalement.

Mobilité

Mobilok

Service de transport adapté pour personnes à mobilité réduite en Ourthe-Ambève.

Votre vie sociale, familiale et culturelle est de plus en plus limitée? Vous devez vous rendre à un rendez-vous médical ? Vous avez envie de rendre visite à un membre de votre famille ? Vous voulez aller au restaurant, au cinéma, visiter une exposition, aller à la côte belge, etc.... ?

Un simple coup de fil à la permanence, et tout s'arrange ! Nous sommes là pour vous accompagner.

Pour en bénéficier, deux conditions :

- Habiter une des communes de l'Ourthe-Ambève, dont Esneux fait partie.
- Eprouver des difficultés de déplacement dues à l'âge, à la maladie ou à un handicap.

La plus-value de notre service : Être présent en journée, en soirée, les week-ends et jours fériés, 7 j sur 7, de 8h00 à 20h00.

Renseignements et réservations :

04/375.46.72 - mobilok657@gmail.com

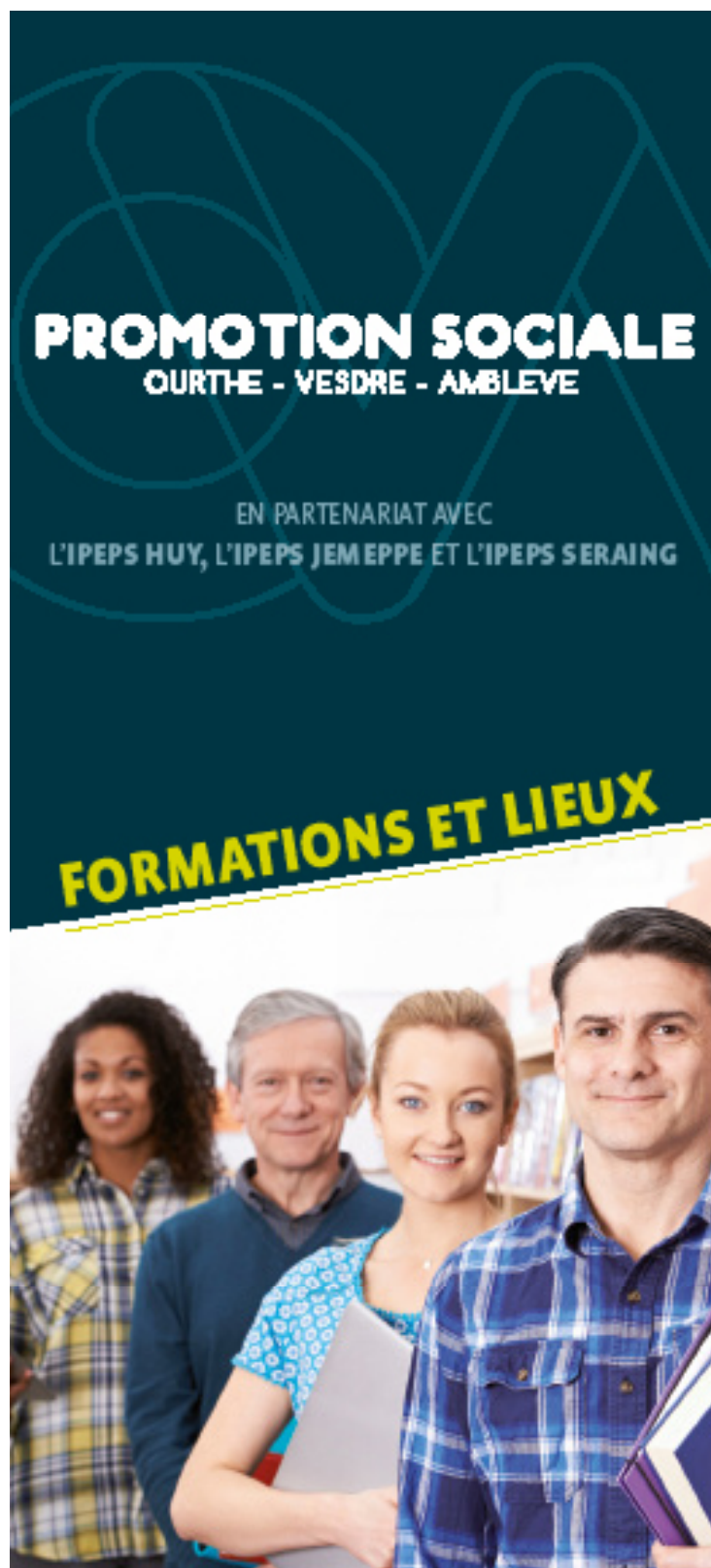
lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 13h00

Formez-vous avec la Promotion Sociale OVA

Dès septembre, la Promotion Sociale OVA, en collaboration avec le IPEPS de Jemeppe, Seraing et Huy-Waremme, vous propose de nombreuses formations.

Des formations pré-qualifiantes aux formations qualifiantes en passant par les formations de loisirs, il y en a pour tous les publics.

Les formations sont toutes homologuées et répondent à des dossiers pédagogiques stricts afin de vous permettre d'obtenir des attestations et certificats officiellement reconnus.



- Anthisnes : accueillantes d'enfants.
- Aywaille : technicien commercial, complément CESS, connaissance de gestion, community manager, assistant pharmaceutico-technique, alphabétisation, formation de base, tablettes débutants et permis de conduire théorique.
- Chaudfontaine : Néerlandais, espagnol, anglais, tablettes (débutants), Certificat d'étude de base (CEB), français langues étrangères (FLE), formation de base (niveau 1)
- Comblain-au-Pont : cuisine végétarienne et guide nature.
- Esneux : aide-soignante, tablettes débutants et apiculture.
- Ferrières : apiculture, accueillantes extrascolaires, guide nature, entretien des sols;
- Sprimont : apiculture, anglais (plusieurs niveaux), italien, portugais, découverte cuisine du monde, cuisine régionale wallonne, oenologie, multimédia, traitement d'images, technicien image image numérique et alphabétisation.
- Trooz : apiculture, espagnol, insertion socio-professionnelle.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Dès le 26 août 2021

Au secrétariat de la Promotion Sociale O.-V.-A.

15, Place Joseph Wauters à 4140 Sprimont

Tél : 04/382.19.75

E-mail : psova@provincedeliege.be

Vous pouvez également consulter notre page Facebook (Promotion Sociale O.-V.-A.) ainsi que celles des trois instituts (IPEPS Huy, IPEPS Jemeppe et IPEPS Seraing)

Pour les inscriptions et renseignements pour les formations se déroulant à **Anthisnes** et **Ferrières** (*uniquement*) :

Dès le 26 août 2021 aussi

Promotion Sociale de Huy-Waremme

Quai Compiègne, 4 à 4500 Huy

Tél. : 04/279.37.37

E-mail : pshuy@provincedeliege.be

La Noria, c'est arrivé près de chez vous

La Commune d'Esneux participe depuis plus de vingt ans au développement d'une Justice de proximité, via un partenariat avec « La Noria », service d'encadrement de mesures et peines alternatives.



L'histoire de la Noria

En 1996, c'est la Commune de Chaudfontaine qui crée le service. Cette initiative est soutenue par des juges et procureurs qui constatent les limites des sanctions classiques de l'arsenal pénal. Vingt-cinq ans plus tard, le service est présent sur 13 Villes et Communes de l'arrondissement judiciaire de Liège. Chaque année, il permet à plus de 1000 justiciables - condamnés à une peine de travail ou orientés dans le cadre d'une médiation pénale - d'effectuer bénévolement des prestations citoyennes au profit de la collectivité.

Des actions ...

Quelques exemples concrets: nettoyage des cimetières, opération propreté, aide dans les écoles communales, steward pour le centre de vaccination, soutien aux clubs sportifs et aux manifestations culturelles...

Pour certains prestataires, cette immersion dans un service communal représente une première « expérience » professionnelle.

... basées sur un socle de valeurs et des objectifs sociaux et individuels

Les objectifs sont alors multiples : insertion sociale, valorisation par la réalisation d'un travail qui a du sens et une utilité manifeste, structuration dans le temps... Quant aux justiciables qui exercent une activité professionnelle, les prestations s'effectuent durant les week-ends et les congés.

Quelque soit la nature de l'infraction commise et le cheminement de vie des prestataires, le service accorde une attention toute particulière à la responsabilisation des justiciables (remettre au centre de la « cité » les citoyens), tout en défendant les valeurs de respect, de solidarité, de bienveillance et de réciprocité.

Si le juge, en prononçant une sanction, se base sur des faits antérieurs, l'approche des travailleurs sociaux de « La Noria » se concentre sur l'avenir ! Le service n'est pas un simple maillon de la chaîne judiciaire mais un « mousqueton » qui permet un point d'attache, une accroche pour des personnes qui se sentent souvent exclues et qui manquent de soutien pour s'élever.

Nietzsche disait que l'oubli est une condition qui rend possible la vie sociale. Cette idée de digestion "spirituelle" prend tout son sens dans la vision déployée par un tel service et les élus locaux l'ont bien compris !

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la responsable de « La Noria », Lissia Mauer (0498/880 697).

Esneux reçoit le label « Commune Sportive »



L'Adeps a lancé, en octobre dernier, un appel à candidatures invitant les Communes à concourir pour l'obtention du label Adeps « Communes sportives » distinguant les Communes qui mènent une politique de développement du sport particulièrement dynamique et inclusive.

Plusieurs critères ont été pris en compte afin d'établir non pas un classement mais une reconnaissance. Parmi ces critères on retrouvait la diversité des activités sportives proposées, la mise en avant des clubs, l'accessibilité pour tous les citoyens (hommes, femmes, enfants, aînés, personnes porteuses de handicap, personnes socialement isolées, etc.), la valorisation des infrastructures sportives, tant intérieures qu'extérieures, les initiatives communales...

Notre Commune a obtenu le label 2 étoiles avec un score de 78,44%.

Je cours pour ma forme : C'est reparti !

Je cours pour ma forme est un programme de mise en condition physique par la course à pied pour débutants et confirmés.

Pour qui?

Vous êtes peu ou pas sportifs ? Vous avez plus de 12 ans et souhaitez améliorer votre forme ? Vous voulez maigrir (oui, ça marche !). Alors ce programme est fait pour vous !

Comment ?

Les séances d'entraînement sont dispensées d'après un programme de 3 niveaux :

- Niveau 1 : le programme 0-5km dont l'objectif est de pouvoir courir 5km (ou 40 minutes) sans s'arrêter.
- Niveau 2 : le programme 5-10km adouci dont l'objectif est de pouvoir courir de 4 à 8km (ou une heure) sans s'arrêter.
- Niveau 3 (avec 3 variantes) : le programme est destiné aux participants déjà capables de courir 10km et qui souhaitent soit acquérir plus de vitesse (10 + vite), soit acquérir plus d'endurance en vue d'un 15km ou d'un semi-marathon, par exemple (10 + long), soit maîtriser les difficultés du terrain : côtes, bois, terrain glissant (10 + trail).

Quand ?

Un cycle est organisé sur un trimestre, ou 12 semaines. Généralement le trimestre commencera en septembre (cycle automne) et en mars (cycle printemps).

Horaire du cycle automne 2021 - A partir de la semaine du 6 septembre :

- Niveau 1 : le mardi à 19h à la gare de Méry
- Niveau 2 : le mercredi à 18h30 à la Gombe
- Niveau 3 : (horaire à venir)

A quel rythme ?

Un cycle s'organise au rythme de 3 séances hebdomadaires dont une sera encadrée par un moniteur formé. Le programme d'entraînement vous sera remis en début de cycle pour que vous puissiez l'exécuter à partir de chez vous, par exemple.

Dans quels objectifs ?

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité. L'objectif chiffré sera le nombre de kilomètres parcourus lors du test de fin de cycle (5, 8, 10-15Km). Le test peut être organisé au lieu d'entraînement habituel ou lors d'un événement reprenant la distance à parcourir. Vous serez récompensé par un diplôme à la fin de ce test.

Tarif

Cycle de 12 séances

- Niveau 1 : 12€/ cycle
- Niveau 2 : 12€/ cycle
- Niveau 3 : 18€/ cycle

Inscription

en ligne sur www.esneux.be/jcpmf.
L'inscription préalable est obligatoire !

Contact : Service des Sports
04.380.93.17 - sport@esneux.be

Via Vélo

Via Vélo, c'est un programme de remise en selle progressive et régulière proposée par l'asbl Pro Vélo.

Rouler à vélo dans la circulation, ça s'apprend ! Un coach accompagne les participants en petits groupes selon leur niveau dans une atmosphère conviviale et solidaire. Une manière efficace et sympa de reprendre confiance en ses capacités et de repenser sa vie à vélo. Vélo électrique autorisé.

Objectif : 30 kilomètres ! Formation progressive en 8 séances

Une activité proposée par l'asbl Pro Vélo avec le soutien de la Région wallonne.

Infos pratiques

- Départ à la gare de Méry
- Le mercredi de 9h à 11h, à partir du 8 septembre 2021
- Inscription obligatoire en ligne sur www.esneux.be/sport
- Tarif : 30€





Flamenco : Esteban Murillo Quartet

📅 15/10 à 20h

Il n'a que 23 ans mais le flamenco coule en lui depuis toujours.

C'est son grand-père Paco, immigré en Belgique pour travailler dans les mines, qui lui transmettra la culture et l'histoire andalouses... Autant dire un sacré patrimoine, qu'il s'est mis à chanter avec modernité, maturité, et une maîtrise rare de toute sa grammaire musicale.

Sur scène, Esteban Murillo est accompagné de deux musiciens au talent fou et d'un danseur qui transpire le « duende » : à quatre ils célèbrent un art séculaire mais bien ancré dans le réel, entre flamenco traditionnel et relecture contemporaine.

Esteban Murillo : chant | palmas – Anthony Carrubba (El Carru) : guitare flamenca – François Taillefer : percussions – Federico Ordoñez ou Marisol Valderama : danse

Où? au Foyer culturel de Sprimont (Rue du Centre, 81 – 4140 Sprimont)

En collaboration avec les Jeunesses musicales et la Commune d'Esneux (L'Escale)

Tarif : 13€ / 11€ en prévente

Info & Réservation :

Lucie Bricteux – 04 380 93 17 – lucie.bricteux@esneux.be
Katty Burgeon – 04 380 94 12 – katty.burgeon@esneux.be

Guy Verlinde & the Artisans of Solace

📅 10/12 à 20h

Au cours de la dernière décennie, Guy Verlinde a dominé la scène blues belge et a tourné en Europe sans arrêt avec son groupe The Mighty Gators.

Guy est assisté par The Artisans of Solace, un groupe de musiciens de haut niveau avec qui il a parcouru de nombreux kilomètres musicaux dans le passé.

La section rythmique se compose de Karl Zosel (basse) et Benoît Maddens (percussions) qui ont également fourni une base solide dans le groupe précédent de Guy The Mighty Gators. De plus, Nils De Caster (violon, mandoline, lap steel) et Olivier Vander Bauwede (harmonica, guitare, piano) sont deux multi-instrumentistes polyvalents, maîtres de la coloration avec la musique.



Lors de ce concert, l'accent sera mis sur les chansons de son dernier album. Ce sera un concert plein d'histoires d'amour, de perte, d'espoir, de résurrection... mais surtout sur le pouvoir positif de la musique. Un concert à ne pas manquer avec des chansons oniriques, acoustiques et narratives qui vous prennent la gorge.

www.guyverlinde.com.

Lieu : L'Escale étant fermée suite aux inondations, nous espérons trouver un lieu de remplacement. Les informations suivront sur www.esneux.be (agenda).

Tarif : 13€ / 11€ en prévente

Info & Réservation :

04 380 93 17 – lucie.bricteux@esneux.be
04 380 94 12 – katty.burgeon@esneux.be
Réservation en ligne sur www.esneux.be

MÉRITES ARTISTIQUES 2019 & 2020

19 < 28 / 10

Une exposition inédite avec les lauréats du Parcours d'Artistes.

Chaque année, lors du Parcours d'Artistes, nous vous invitons à voter pour votre œuvre ou votre artiste favori et à participer ainsi à l'élection du Mérite Artistique « le Coup de cœur du public ». Les artistes récompensés sont alors invités à présenter une exposition à l'Escale.

En raison de la crise sanitaire, l'exposition 2020 n'a pu avoir lieu l'année dernière. Ils seront donc quatre artistes à vous présenter leurs plus belles pièces. Trois femmes, un homme, quatre artistes aux univers différents : Claire BLANJEAN, Marie-Anne MAZURKIEWICZ, Nadine NOISET et Pascal COLLARD.

Les lauréats du Mérite artistique 2021 seront dévoilés lors du vernissage de cette exposition.

Lieu : L'Escale étant fermée pour cause des inondations, nous espérons trouver un lieu de remplacement. Les informations suivront sur www.esneux.be, dans l'agenda.

Infos : les informations détaillées seront postées sur l'agenda du site internet (www.esneux.be).



Esneux Expo

Date communiquée sur le site web

Ne manquez pas cette exposition de photographies collective d'artistes de la région. Découvrez un large panel de techniques et de sujets aussi diversifiés qu'étonnants.

Lieu : Au château Brunsode – salle des mariages / 1er étage (Parc Brunsode à Tilff)

Collectif Andante

22/10 < 1/11

L'ASBL Andante et ses artistes, peintres et sculpteurs, présenteront leurs travaux réalisés en atelier lors de leur exposition collective annuelle.

Lieu : L'Escale étant fermée suite aux inondations, nous espérons trouver rapidement un autre lieu. Les informations suivront sur www.esneux.be, dans l'agenda.

FESTIVAL



L'édition 2021 de l'EsTiRire, prévue initialement à la salle de l'Amirauté à Tilff (salle fortement impactée par les inondations), rebondit et se réinvente : place à Solida « RIRI »té !

Chaque soir, plusieurs artistes sélectionnés avec soin vous présenteront un condensé de leur spectacle. Nous savons d'avance que nous pourrions compter sur le bon cœur et sur l'aide morale que ces artistes apporteront, et ainsi nous emmener, l'espace d'un instant, loin de la tragédie qui plane actuellement sur nos vies.

Vous serez invité à rester après le spectacle pour rencontrer les artistes (photos, dédicaces) et partager avec eux, ainsi qu'avec les membres de l'équipe, le verre de l'amitié.

10 < 14 / 11

Lieu : Château Brunsode à Tilff

Prix : Participation gratuite. La priorité sera donnée aux personnes sinistrées.

Réservation (obligatoire):

Inscription en ligne sur la page www.esneux.be/escale

Info : Découvrez le programme des soirées Solida'RIRI'té sur le site Internet www.estirire.be ou la page Facebook EstiRire Festival Esneux Tilff.

La langue magique de Rémi

Un livre plein d'humour et de sincérité qui allie détente et sensibilisation - l'utile à l'agréable !

L'auteure nous emmène tout en douceur dans l'univers de Rémi et de ses amis. Comment ce jeune garçon sourd va-t-il s'intégrer dans sa nouvelle école ? Curieux et amusé par cette histoire et ces personnages attachants, votre enfant pourra mieux découvrir l'univers des personnes sourdes et apprendre comment s'adapter lorsqu'il en rencontre une.

En bonus : une partie didactique avec des jeux de mise en situation et de nombreuses informations supplémentaires.

L'avis de nos lecteurs :

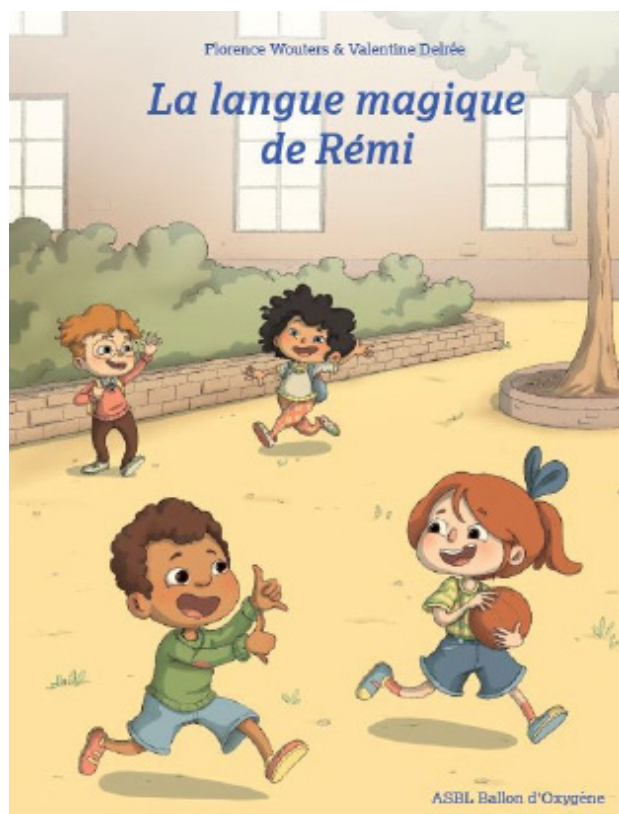
« Le message est vrai, beau, net et sans artifice. Un récit emballant et attachant ! ».

« Les illustrations sont superbes ! Un ouvrage d'une grande utilité tout en étant ludique. »

« Un livre qui conviendra tout autant aux petits qu'aux grands. Des illustrations séduisantes et attrayantes. Un texte clair, qui apporte aux plus grands de multiples précisions pleines de sens. Un ouvrage qui pourra trouver sa place dans bien des maisons et des écoles. »

15 euros - Tous les bénéfices sont reversés à l'ASBL Ballon d'Oxygène dans le cadre de son projet de sensibilisation « Tous ensemble, tous différents ».

Plus d'informations : <http://asblballondoxygene.be>



Événements

Un peu de légèreté dans cet été pluvieux : venez vous détendre à la brocante « Sur le Mont » à Tilff

Ce dimanche 26 septembre 2021, la brocante fêtera déjà ses 14 ans.



Comme à l'accoutumée, elle accueillera les visiteurs entre 9 et 17 heures. Elle reste concentrée sur la rue de la Charrette autour de « sa » chapelle et de la salle en-dessous qui accueille les diverses rencontres culturelles et festives du quartier.

Et elle propose UNIQUEMENT les fonds de grenier de particuliers enthousiastes ... mais amateurs. Il y a donc de vraies occasions à marchander.

Pour les visiteurs : bar et petite restauration dès le petit-déjeuner (+ WC gratuit à la salle sous la chapelle).

Pour la météo : il y a toujours eu PLEIN SOLEIL (sauf en 2018 où il n'a plu qu'une seule fois, sans discontinuer, dès 6h du matin... ce qui n'a donc gêné personne !).

Pour l'accès : même si la rue est fermée à la circulation, il est bien évidemment possible d'accéder à la brocante en venant de Boncelles ou de Colonster en voiture, ou, à partir de la gare, vous rendre à pied, via la rue des Messes (pour un dimanche, ça ne s'invente pas !), dans ce quartier sur les hauteurs de Tilff. Et si ça monte pour l'aller... ça descendra pour le retour..

L'inauguration du pont de Tilff reportée Le concours facades fleuries annulé

L'inauguration du pont de Tilff, qui devait avoir lieu le 18 septembre, est reportée à une date ultérieure en raison des dégâts causés par les inondations de juillet.

Suite aux inondations, le concours a malheureusement été annulé. Nous ne pouvons pas porter un jugement équitable entre les façades des participants sinistrés et non sinistrés. Nous espérons revoir les participants l'année prochaine, pour une commune fleurie et encore plus belle.

Le 4 juillet, Lincé a fêté les 100 ans de Juliette Lempereur.

Une centenaire bien alerte et enjouée, comme vous pouvez le constater sur la photo prise à cette occasion.



Juliette Lempereur est une fidèle membre du Vieil Esneux, lectrice assidue de notre revue et toujours intéressée à visiter les expositions que nous organisons.

Juliette a passé une partie de sa vie active au moulin de la Haze. Depuis sa retraite, elle n'a cessé d'être dynamique dans de multiples associations, soucieuse d'autrui, participant ou visitant toute exposition organisée dans la région. Elle n'a délaissé sa voiture («une 4 portes pour pouvoir emmener ses amies!») que depuis peu.

Une conclusion? Faire partie du Vieil Esneux préserve remarquablement la santé et la vitalité de ses membres ! Encore toutes nos félicitations à l'heureuse jubilaire !

- Le Vieil Esneux

L'Asbl Le Vieil Esneux Ardenne-Condruz a pour but l'inventaire, la recherche, la protection et la promotion du patrimoine archéologique, artistique, culturel, matériel et immatériel, d'Esneux et de sa région. S'y est ajouté depuis peu l'aspect du patrimoine naturel, paysager et environnemental.

Récemment, l'Asbl a créé un site internet dédié au petit patrimoine populaire : un témoignage du passé, des modes de vie et de pensée d'autrefois, des croyances et des traditions, des usages et des coutumes. Ce recensement permet d'avoir une vue objective des richesses de notre territoire et de les valoriser auprès de la population, mais également de disposer d'une base de données pour en assurer la préservation au fil du temps.

www.esneux-patrimoine.be

Carnet civil

Naissances

SAKALLIS EL HAYDERI Elif, DEBECKER Gabrielle, STAINIER TIXHON Rafaëlle, FOCCROULLE REUCHAMPS Léon, FOCCROULLE REUCHAMPS Marius, VANDERWAEREN Amaury, GIAMBRA Auguste, TIPLING Samy, OTTEN Camille, OTTEN Clémence, KUROWSKI Anouk, PHILIPPART DE FOY Alexis, MISSON Valentine, LONGUEVILLE Timéo, METELITZIN Valentine, STIFKENS Adrien, POLIS Lou, SIMBI Matt, DELVAUX Edem, BOZET Charline, GUILLAUME Clément, GELO SIGNORINO Elina, DUPONT Liam

Mariages

SCHOYSMAN Pierre et LEHNEN Sylvia, JAUMOT Damien et DAENEN Alyssa, JOURET Philippe et GRZESZCZYK Catherine, CAMBIER Patrick et NGUYÊN Thi, DAMAS Julien et FLAGOTHIER Justine, BIALAS Pierre et NEYENS Alissa, CUPPENS Maxime et LANGE Kathleen, MICHA Benoît et VERHOEST Alison, FORET Charles-Henri et LEERS Larissa

Décès

Monsieur VANGERVERN Joannès époux de DELCOMINETTE Irène, Madame THERER Marguerite épouse de PIRON Francis, Monsieur STEGEN Pieter époux de VUIDAR Andrée, Madame HAMOIR Marguerite veuve de FLAGOTHIER Jules, Monsieur VACCA Richard époux de RASQUIN Sabine, Monsieur BROGNIET Gilles, Monsieur COUQUELET Gaston, Monsieur BALAINE Philippe époux de HENROT Martine, Madame PAHAUT Elisabeth veuve de MOUREAU André, Madame LE BRAS Annick épouse de ANGEVIN Marc, Monsieur NETTEN Jean époux de ZIZIC Mirjana, Monsieur GRENIER Michel, Monsieur VERREES Daniel, Madame BETHUME Suzanne veuve de PAQUET Marc, Madame BERCK Marie-Rose, Madame WEEMANS Madeleine veuve de DROGMANS François, Monsieur MATHIEU Pierre époux de ANDRÉ Lucienne, Madame BOET Anne-Marie veuve de CRESPIN René, Monsieur BEBRONNE Georges époux de GRINSSON Fernande, Madame BAY Anne veuve de MARCHIN Jean, Madame BOURDOUXHE Yvonne veuve de FIRQUET Jean, Monsieur COUTURIER Serge époux de REMACLE Claudine, Monsieur BOZET Charles époux de DELECLOZ Mariette, Madame DUJARDIN Louissette veuve de ELET René, Monsieur BOURS Karl veuf de GONAY Jacqueline, Madame RENOUPEZ Jeanne épouse de CAUZZO Gianni, Monsieur MOTTARD Raymond veuf de JOOSEN Nicole, Monsieur MARLIER Jean-Luc